

APPEL À CONTRIBUTIONS

3e Conférence sur la liberté académique dans les Amériques

20 & 21 novembre 2024 | University of Notre Dame (Washington, DC)

Date limite de dépôt des proposition : **30 mars 2024**

La Coalition pour la liberté académique dans les Amériques (CLAA) sollicite des propositions de communications qui seront présentées lors de la troisième conférence sur la liberté académique dans les Amériques. Les parties intéressées sont priées de soumettre leurs résumés avant le **30 mars 2024**.

Description

<u>La Coalition pour la liberté académique dans les Amériques</u> (la Coalition) encourage la promotion, la protection et le respect de la liberté académique, dans le but d'élaborer des normes pertinentes en matière de droits de la personne qui servent à protéger les espaces d'enseignement supérieur, à identifier les meilleures pratiques et à renforcer les principes démocratiques dans les Amériques.

La coalition, présidée par l'Universidad de Monterrey, Scholars at Risk et le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa, est devenue un réseau croissant d'universitaires et de défenseurs des droits de la personne dans les Amériques qui se consacrent à l'éducation, à la recherche et à la défense de la liberté académique dans différents contextes politiques et sociaux.

Ces dernières années, les organismes internationaux ont de plus en plus publié des rapports et adopté des normes visant directement à protéger la liberté académique et l'autonomie des universités dans le monde entier. Dans les Amériques, l'adoption des <u>Principes interaméricains sur la liberté académique et l'autonomie des universités</u> en décembre 2021 a constitué une étape importante dans la promotion de ces protections dans le cadre du système interaméricain des droits de l'homme.

Malgré ces progrès importants, l'enseignement supérieur continue de faire l'objet d'attaques généralisées dans le monde entier. Scholars at Risk documente un grand nombre de ces pressions dans son dernier rapport <u>Free to Think</u>: La législation américaine visant à limiter l'enseignement et la recherche, en particulier sur les questions de genre et de race; la prise de contrôle arbitraire de dizaines d'universités par le régime nicaraguayen, ainsi que l'expulsion, l'emprisonnement, la déportation et la privation de citoyenneté d'universitaires et d'étudiants; l'adoption par le gouvernement mexicain d'une législation visant à contrôler les universités et les centres de recherche; et le ciblage politique et la privation des droits à la liberté d'expression et de réunion d'universitaires et d'étudiants au Venezuela et au Pérou.

Lors des conférences de 2022 et 2023, la Coalition s'est concentrée sur le contenu des Principes interaméricains, la situation des libertés académiques dans certains pays des Amériques et la violence sexiste sur les campus de l'enseignement supérieur, entre autres sujets. Pour la troisième conférence, nous continuerons à travailler sur la promotion, la protection et la mise en œuvre des libertés académiques et de l'autonomie des universités. Cela inclut, sans s'y limiter, la coordination/planification des réponses aux attaques contre les établissements d'enseignement supérieur, les litiges d'intérêt public visant à protéger les espaces universitaires, ainsi que les lois et politiques mettant en œuvre (ou, à l'inverse, sapant) les principes interaméricains et les autres normes relatives aux droits de l'homme applicables à la liberté académique et à l'autonomie des universités.

À propos de la 3e Conférence sur la liberté académique dans les Amériques

La 3e Conférence de la CLAA aura lieu les 20 & 21 novembre 2024 à l'University of Notre Dame (campus de Washington, DC). Cette conférence sera hybride, combinant des présentations en personne et virtuelles.

Le comité scientifique de la conférence et le comité éditorial d'une publication spéciale qui sera produite après l'événement sont composés du prpfesseur Isaac Nahon-Serfaty, du professeur João Velloso et Salvador Herencia-Carrasco (Université d'Ottawa), du professeur Rafael Ibarra Garza (Universidad de Monterrey), Jesse Levine (Scholars at Risk), la professeure Danielle Anne Pamplona (Pontificia Universidade Católica do Paraná) et la professeure Estela Rivero (Pulte Institute for Global Development, University of Notre Dame).

Cet appel à contributions vise à mettre en lumière les défis et les opportunités en matière de protection, de défense, de contentieux et de bonnes pratiques dans le domaine de la liberté académique et de l'autonomie des universités. Les sujets possibles comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- L'adoption de politiques ou de réglementations en matière de libertés académiques par les établissements d'enseignement supérieur et les autorités gouvernementales nationales ou locales.
- La mise en œuvre des principes interaméricains de liberté académique et d'autonomie des universités.
- L'autonomie universitaire et autoritarisme dans les Amériques.
- Les études régionales ou nationales relatives à la liberté académique ou à l'autonomie des universités.
- La liberté académique et la justice transitionnelle ainsi que les modèles pour les universités dans les espaces post-conflit.
- La liberté académique et le droit à l'éducation.
- Les conflits entre liberté d'expression et liberté académique dans l'espace universitaire.
- L'impact des grandes entreprises d'information et de technologie sur la liberté académique.
- La réaction à la violence sexuelle et/ou sexiste et au harcèlement sexuel dans l'enceinte de l'université.
- La participation des étudiants et/ou des syndicats ou organisations d'étudiants à la promotion de la liberté académique ou de l'autonomie des universités.
- La diversité et la gouvernance dans les établissements d'enseignement supérieur.
- Les communautés autochtones et le droit à la liberté académique et à l'enseignement supérieur.
- Le rôle des organismes d'accréditation de l'enseignement supérieur, des systèmes de classement et d'autres forces « industrielles ».
- Les dimensions interrégionales et internationales de la liberté académique dans les Amériques.

Soumission des résumés

Les personnes intéressées doivent envoyer un résumé avant le **30 mars 2024**. Chaque résumé ne doit pas dépasser 500 mots et doit être accompagné d'une biographie personnelle de 100 mots, comprenant les coordonnées et l'affiliation professionnelle. Les personnes dont les résumés seront sélectionnés seront informées. La Coalition accepte les propositions en anglais, français, portugais et espagnol.

Tous les résumés doivent être soumis à l'adresse électronique suivante : info@cafa-claa.com.

Publication de documents de conférence

Les personnes intéressées par la présentation d'un article lors de la conférence pourront soumettre leur recherche pour qu'elle soit prise en considération dans une publication qui sera éditée par l'Universidad de Monterrey.

Les premières ébauches sont attendues pour le **30 septembre 2024**. Les projets doivent compter entre 12 et 15 pages et être présentés en Times New Roman 12, avec un espacement de 1,5. Utilisez des notes de bas de page et non des notes de fin de document. De plus amples informations concernant les dates et les lignes directrices pour la publication seront annoncées en temps voulu.

Une aide financière pour participer à la conférence pourrait être accordée à ceux qui soumettent des propositions d'articles approuvées par le comité éditorial.





















